



## SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

### La tente de la solidarité enlevée

Tout un symbole, cette tente de toile blanche, dressée le 24 août dernier sur la place de l'horloge à deux pas de la mairie. Une tente mise en place à la suite de l'arrestation de Khedher Haddad. Un lieu où depuis un mois et demi, des membres du comité de soutien sont venus faire le point chaque jour. Khedher est ressorti de la préfecture avec un récépissé, en attendant la régularisation. Mercredi après-midi, une équipe a démonté la tente, avec beaucoup d'émotion et de larmes. Quant à la pizzeria "Fino", ouverte au public, il va de soi que l'activité se trouve réduite du fait que Khedher ne puisse pas encore retravailler. □



Le groupe de sympathisants mardi parti de Saint-Sauveur, ici devant la mairie de Privas pour soutenir Khedher et sa compagne Nathalie.



## SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

### Le couscous géant de la liberté

Dimanche, sous un soleil généreux d'arrière-saison quasi estivale, plus de 300 convives se sont rassemblés autour des tables dressées place de l'horloge.

Ce lieu est devenu tout un symbole depuis le 21 août dernier, le jour où Khedher Addad fut arrêté et emmené au centre de rétention de Lyon.

Depuis son retour, libéré, mais pas encore régularisé, les actions pacifiques se multiplient. Pour le comité de soutien, plus de 300 convives est un signe manifeste de soutien. Jamais l'on a vu tant de monde sur cette place indique un ancien du village.

Ce village enraciné à des traditions, a de vraies va-

leurs de foi, d'engagement, témoigne ainsi son attachement à Khedher, devenu un héros malgré lui, mais un enfant du village, adopté depuis son arrivée.

Il a fallu attendre plus d'une heure pour se faire servir comme l'attente à un self-service. Des sympathisants, amis, anonymes, tous très marqués par les événements, des élus locaux et des alentours, Martine Finiels conseillère générale qui suit ce dossier. Des membres d'association qui soutiennent les sans-papiers étaient aussi présents.

Ambiance festive, mais quelque peu mélancolique quand au micro interviennent les responsables de la première heure. « Il faut

poursuivre le combat engagé, rien n'est gagné, il faudra être là, ce mardi pour encourager Khedher ».

**Rendez-vous à la préfecture**  
Ce dernier a rendez-vous à la préfecture à Privas dans le cadre de sa demande de régularisation. Aura-t-il ce fameux récépissé ? C'est le suspens... d'où une mobilisation sans faille. D'ailleurs le comité invite les participants à se retrouver aujourd'hui à 10h, place de l'Horloge pour covoilurage jusqu'à Privas. Khedher ne peut pas travailler, d'où de graves difficultés.

Dimanche, la fête s'est poursuivie tard, avec la participation d'un groupe musical : quintet, jazz latin. □



Ambiance conviviale ce dimanche soir place de l'horloge, autour d'un couscous géant.

## AFFAIRE KHEDHER HADDAD

# « Grâce à vous, je suis un homme libre ! »



Sur la place de l'hôtel de ville de Privas, Khedher Haddad présente avec joie le papier préfectoral lui permettant de circuler en toute liberté.

### ARDÈCHE

**A**u bras de sa compagne, Khedher Haddad sort tout sourire des bureaux de la préfecture hier matin. Et pour cause. Ce pizzaiolo de Saint-Sauveur-de-Montagut, en situation irrégulière, vient de recevoir un récépissé de demande de carte de séjour d'une durée de trois mois. Il pourra ensuite demander une carte de séjour avec volet professionnel.

Une nouvelle accueillie avec bonheur par le comité de soutien et les différents élus mobilisés depuis plusieurs semaines pour ce Tunisien de 41 ans, interpellé le 21 août dernier et placé au centre de rétention de Lyon avant d'être libéré, sur décision du préfet, il y a 15 jours. « C'est grâce à vous si je suis un homme libre ! ». Ému, Khedher Haddad a tenu à remercier

la centaine de personnes réunies sur la place de l'hôtel de ville de Privas hier matin. Mais sa joie était quelque peu altérée car il n'a pas obtenu le droit de travail qu'il espérait. « Ce récépissé permet à Khedher de circuler librement sur le territoire français mais il ne lui donne pas le droit de travailler dans un délai de trois mois imposé par le document préfectoral », explique Jean-Claude Amara, porte-parole de l'association "Droit devant".

Le dossier de Khedher doit en effet être étudié par plusieurs services dont la direction du travail. Il n'est pas impossible, au vu de la mobilisation et de l'émotion suscitées par cette affaire, que le délai soit écourté par les services préfectoraux à moins de deux mois.

Guillaume ARMAND

Mercredi après-midi 7 octobre 2009, une cinquantaine de personnes du Comité de soutien à Khedher se sont retrouvées à Privas pour participer à la manifestation nationale organisée différents syndicats

L'occasion pour rappeler à monsieur le Préfet que accorder un droit de séjour sans droit au travail est très paradoxal !



Les slogans ont fusé dans la Ville de Privas :

**Droit au travail, pour Khedher Haddad !**

**Les sans papiers sont des salariés !  
Il faut les régulariser !**

**Travailleurs français, travailleurs immigrés, solidarité !**

**A ceux qui ont réprimé Khedher, l'Ardèche répond "RE-SIS-TANCE" !**



## **Fax qui sera envoyé à Mr le Préfet de l'Ardèche par chacun des 10 maires de la Communauté de Communes d'Eyrieux aux Serres**

*Objet* : Régularisation de Khedher Haddad

Monsieur le Préfet,

Les maires de la Communauté de Communes d'Eyrieux aux Serres se réjouissent de ce que Khedher Haddad ait obtenu ce mardi 6 octobre 2009 une autorisation provisoire de séjour.

Ils regrettent que celle-ci ne soit pas encore accompagnée d'une autorisation de travail et qu'aucun délai précis n'ait été donné pour l'obtention de cette autorisation.

Ils rappellent que cela met en péril l'existence d'une entreprise, la Pizzeria Fino et des trois emplois qui y sont liés et que cela ôte tout moyen d'existence à Khedher Hadad qui ne travaille plus depuis le 22 aout.

Ils ont enregistré la concession faite par le comité de soutien qui a accepté que la permanence tenue depuis le 25 aout sous la tente soit déplacée dans un local clos.

Ils vous demandent que les délais d'examen du dossier de Khedher Haddad soient réduits au minimum, que ces délais ne dépassent pas 15 jours et qu'une date soit donnée dès aujourd'hui pour la réponse de la Préfecture.

Il en va du retour définitif à la sérénité sur notre territoire.

### **Un message de Hubert Lacroix, Lyon**

Un super bravo pour le travail magnifique de tout le Comité de Soutien qui a permis à Khedher d'obtenir ce "**Fameux Papier**".

Certes la victoire finale n'est pas encore là , mais elle se rapproche .

Par la pensée, et les lectures d'E-mails, je continuerai à soutenir cette très belle action de civisme et de fraternité.

Vive l'Ardèche, et son courage dans la Résistance !

### **Un message de Paul Strock, Luxembourg**

De demi-victoire en demi-victoire...

On ne peut que vous tirer le chapeau devant tant d'engagement, et malheureusement, il faut rester vigilants, unis et combatifs jusqu'au bout. Il faudra que votre action-et d'autres- mènent à une prise de conscience générale du problème en France et en Europe. Car des Khedher il y en a des milliers, et sans changement des lois restrictives, arrogantes et brutales, exécutées par des sbires dociles, toutes les victoires isolées restent fragiles. Il faut éviter à tout prix que notre continent aille sur un chemin qui pourrait renouer avec les heures les plus sombres de son histoire, de dictatures et de guerres, avec comme point culminant les fours crématoires (car quoi faire d'un Khedher dont la Tunisie ne voudrait pas ?...)

Merci pour votre belle lutte, signe d'espoir dans une société de plus en plus individualiste et égoïste.

### **Pub pour le groupe musical Funny Valentine**

Funny Valentine avait gracieusement offert ses services jazzy lors du couscous géant de dimanche dernier 4 octobre : un grand MERCI !

Voici leur blog : <http://www.myspace.com/funnyvalentinelattractionvents>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉCÉPISSÉ DE DEMANDE DE CARTE DE SÉJOUR

PREFECTURE ARDECHE  
DOSSIER N° APPF200916  
ENTRÉE EN FRANCE 01/07/2005

N° 0703007175

NOM HADDAD  
PRÉNOMS K-HEDHER  
NÉ(E) LE 28/07/1968 A EL HAMMA  
PÈRE HADDAD HADHOUJ  
MÈRE TUNISIENNE  
NATIONALITÉ CELIBATAIRE  
SITUATION DE FAMILLE & PLACE DE L'HORLOGE  
ADRESSE (CHEZ) 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT



A DEMANDE LA DELIVRANCE D'UN PREMIER TITRE DE SEJOUR  
D'UN AN.

SIGNATURE ET CACHET  
DE L'AUTORITE  
Pour le Préfet,  
L'Adjoint Technique

FAIT A MONTPELLIER  
LE 06/10/2009

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2010  
15214950

**IL N'AUTORISE PAS SON TITULAIRE A TRAVAILLER.**

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme  
adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948

Article 23 : 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail,  
à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection  
contre le chômage...

## Article sur Khedher dans "La Nación" quotidien argentin équivalent au Monde en France paru mercredi 7 oct 09

(article dans sa totalité + 1 dessin à : [http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota\\_id=1183272](http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota_id=1183272) )

### "Un pueblito francés sale en defensa de un inmigrante"

## "Pizza y cerveza de castaña"

Lo que no se ha abandonado en absoluto es un criterio inmigratorio apoyado en dos grandes pilares: las cifras (en enero de 2008, **Hortefeux** se enorgulleció de haber puesto en la frontera a 29.796 inmigrantes ilegales, muchos de los cuales viven, trabajan y procrean en Francia desde hace muchos años) y las cuotas de inmigrantes susceptibles de ser considerados *choisis* (elegidos o deseables) y no *subis* (padecidos o indeseados), según la célebre fórmula del presidente **Sarkozy**.

Los métodos ideados para reconducir a la frontera a esos pobres indeseados también son dos: subirlos al avión, *manu militari* y a veces con un vigor que puede causar desde chichones hasta fractura craneana, o proponerles una compensación económica que los incite a retornar al pago por las buenas.

**Hortefeux** siempre se ha horrorizado de que le dijeran xenófobo. En su boca, los chistes que jalonan su carrera son sólo eso: chistes. Vayan tres ejemplos de entre los muchos que se ventilan por estos días. Cuando le dio la bienvenida a Fadela Amara, funcionaria encargada de los suburbios de inmigrantes en el ministerio de Trabajo, diciendo: "Les presento a una compatriota, lo digo porque al verla no resulta evidente". Cuando le gritó a **Azouz Begag**, por entonces delegado de Promoción de la Igualdad ante el primer ministro: "¡Dale, *fissa*, salí de ahí! ¡Rajá de ahí, te digo! ¡Rajá!", empleando una palabra maldita utilizada por los soldados franceses en Argelia para designar al enemigo. Y, por fin, el otro día, cuando, al sacarse una foto junto a un joven delegado de ese mismo origen, en la universidad de verano de su partido, la UMP, dijo: "Siempre tiene que haber uno. Si hay uno solo está bien; el problema es cuando son muchos".

Para no quitarle su derecho al pataleo a un ministro que jura no haberse referido a los árabes en modo alguno, sino a los franceses originarios de Auvernia, región de donde él mismo procede, me dediqué a mirar con lupa el célebre video. Lo que aparece en la imagen es un señor alto, rubio, de ojos azules y rostro rubicundo, que, sin ánimo risueño, palmea condescendiente la espalda del morocho. Puede ser que minutos antes haya estado bromeando acerca de los *auvergnats*. En todo caso, en el segmento filmado, el ministro bromea visible y audiblemente acerca de los árabes. No hay vuelta de hoja: el sujeto de la oración no son los campesinos bonachones de su provincia, sino los inmigrantes, que en pequeñas dosis resultan aceptables, pero que en cuanto suman muchos dejan de serlo. Después de todo, hasta **Mitterrand** se refirió al tema con un aserto formalmente irrefutable, *trop c'est trop* (?demasiado es demasiado').

En el otro extremo del abanico, está el pueblito del nombre simbólico, **Saint-Sauveur, San Salvador**. Lástima que no pude ir: en la foto se lo ve precioso, con ese río serpeanteante por entre las montañas.

Pero Emilie me contó, con lujo de detalles, cómo la prefectura de policía, en vista de que sus cifras (léase, la cantidad de indeseados a presentar ante las autoridades) les quedaban cortas, se personó en el pueblito a buscar al pizzero; cómo el pizzero, que vivía con su compañera, nativa del lugar y embarazada, no podía regularizar su situación casándose con ella, como los dos querían, porque un casamiento con un extranjero en situación irregular es considerado "matrimonio en blanco" (por mucho que la pancita de la mujer demuestre lo contrario), y cómo, ante el encarcelamiento de **Kheder, Saint-Sauveur** y los pueblos vecinos, **Dunière, Saint-Etienne de Serres, Les Ollières, Saint-Vincent de Durfort** (perdón por no nombrarlos a todos), se acordaron de 1944, cuando la resistencia local logró expulsar a las tropas nazis durante la ocupación. Por eso, los primeros en reaccionar fueron los viejos: "Si antes escondimos en nuestras casas a los judíos -dijeron con orgullo-, a este marroquí no vamos a permitir que nos lo echen".

Desde hace un mes se suceden las manifestaciones populares sin tendencia política: comunistas, católicos y protestantes, unidos en defensa de un hombre que, sin duda, habría preferido no convertirse en símbolo y vivir tranquilo. Marchas de la resistencia en Lyon, ante la Prefectura; delegaciones presididas por los alcaldes de todos los pueblitos para discutir con el prefecto, una cadena humana silenciosa en torno a la cárcel donde está Kheder, una marcha de ocho kilómetros en el Col du Moulin à Vent de Privas, donde en 1944 los primeros resistentes se fueron al *maquis*, y, por supuesto, comidas: ¿quién podría concebir una lucha contra los poderosos que no estuviera debidamente sustentada con un almuerzo al aire libre, regado por la bebida del lugar, que es la cerveza con castaña? Las mesas rebosantes de unas ciruelitas doradas llamadas *mirabelle* tienen un efecto tan revolucionario como los cantos que, inventados para la ocasión, hablan de plantar un olivo con una testaruda y acaso creadora ingenuidad.

En **Saint-Sauveur de Montagut** no parecería haber dos Francias, sino una sola. No soñemos: este movimiento solidario tiene un nombre, **Kheder**, y una fecha: 2009. Sin embargo, existe, siempre ha existido, y lo que amo en él es la posibilidad de que no se corte.

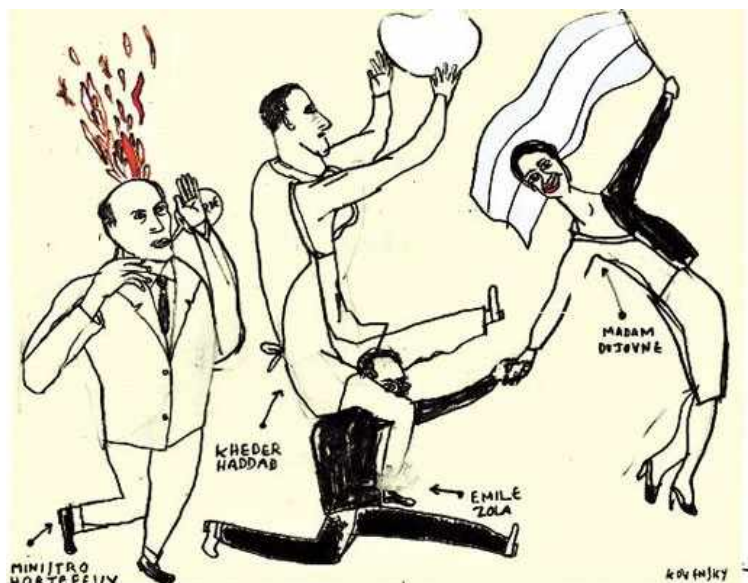
A propósito de cortes, al leer mi última nota publicada por este diario, también sobre un tema francés, uno de mis lectores escribió un comentario en el que propone "cercenarme" de la Argentina. Aunque el verbo "cercenar" ilustre por sí solo el sustrato ideológico del comentario, su autor lo completó diciendo que sus referentes intelectuales franceses eran Maurras, Céline y Péguy. Por si aún no resultara evidente, el mío es Emile Zola, ese que dijo *J'accuse*, ese que murió asesinado con el humo de su propia chimenea por haber defendido a Dreyfus. Pero para dejarlo todavía más claro, diré que mi lugar de elección es cualquier sitio del mundo donde la población se insurreccione para que no cercenen a nadie.

### Commentaire de Emilie Doz qui est à l'origine de la parution de cet article :

L'auteur de l'article c'est une amie : Alicia Dujovne Ortiz (journaliste et écrivain argentine) qui s'est exilée en France pendant la dictature en 1978. Elle vit aujourd'hui entre Paris et Buenos Aires. Je l'ai appelé un soir au début de l'affaire Khedher, je lui ai fait suivre ces mails d'infos quotidiens et elle a monté l'article.

La Nación, c'est un quotidien Argentin dont je dirais que l'importance est équivalente à celle du journal Le Monde ici. Ce journal a été fondé en 1870 c'est le plus vieux quotidien du pays. Tendance traditionnellement conservatrice et libérale, mais la ligne éditoriale ne refuse jamais de publier des articles de tendances diverses allant de l'extrême droite à l'extrême gauche. La distribution est nationale, on le trouve en vente tous les jours et aux quatre coins du pays. Tirage quotidien du lundi au samedi: 160 000 exemplaires. Le dimanche: 250 000 ex.

Et je trouve que le dessin de l'article est génial ! Khedher sur les épaules d'Emile Zola c'est quand même fort !



## Jeudi 8 octobre 2009

Ce jeudi 8 octobre 2009 midi

La tente du Comité de soutien à Khedher est maintenant démontée, et ça tombe bien, nous pourrons ce soir nous mettre à l'abri car il pleut des cordes !

Le rendez-vous de ce soir a lieu

**à 18 Heures**  
**ancienne salle du Conseil Municipal**  
**ancienne mairie de St Sauveur de Montagut**

c'est juste à côté de l'ancienne salle des fêtes où Mgr Jacques Gaillot est venu..

Les frigos et congélateurs de Colette ont été débranchés par erreur (c'est la cata !), et nous pourrons déguster et acheter des **lasagnes** sur place (en cours de fabrication actuellement), et éventuellement consommer des **frites**....

### **Articles de presse à propos de Khedher ( voir documents joints)**

- "**Envol**", mensuel de la fédération des Oeuvres Laïques de l'Ardèche (N° d'octobre 2009)

- "**Les Pages ardéchoises**", Bulletin trimestriel de la section ardéchoise de la FSU

### **Agenda militant (message de Françoise Henry)**

L'ASTIV s'associe à la manifestation nationale des sans papier qui se déroulera le samedi 10 octobre à Paris (voir document joint)

Pour Drôme Ardèche, à l'occasion de notre rassemblement hebdomadaire, cette manifestation se tiendra :

**mercredi 14 octobre 2009 à 17 h 30**  
**place Porte Neuve**  
**à Valence**

Nous invitons tous ceux qui veulent s'opposer à la politique inique du gouvernement en matière d'immigration à venir nombreux

*Pour + d' infos : Françoise Henry ("ASTIV" : [fraliphi@wanadoo.fr](mailto:fraliphi@wanadoo.fr)  
et [ativ@laposte.net](mailto:ativ@laposte.net))*

Fantastique cet article publié dans La Nacion argentina !! (NDR : cf E-mail d'hier mercredi 7 octobre 2009)

Je suis époustouflée de voir qu'un quotidien latin "si loin de chez nous" publie un tel article et aussi très émue de le lire en langue espagnole avec laquelle j'ai beaucoup d'affinités.

# Envol

MONTAREM TANT QUE POIREM

## Reconduite à la frontière, stop !

*Nos militants et notre Fédération sont engagés dans la défense des familles «Sans-papiers». Les R.E.S.F. (Réseau Education Sans Frontières) sont actifs dans notre département. La mobilisation pour le retour de Khedher Haddad à Saint-Sauveur de Montagut est exemplaire. On trouvera ci-dessous l'intervention du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Saint-Michel de Chabrillanoux-Saint-Maurice-en-Chalencon (24/08/09) :*



*A gauche, le centre de rétention administrative de Lyon-Saint-Exupéry, à droite, l'aéroport*

Monsieur le Préfet,  
Pour la seconde fois en moins de 6 mois je me permets de vous interpeller au nom de l'association que je préside : en effet, une nouvelle fois, au mépris d'élémentaires règles humanitaires et de respect de

la dignité humaine auquel **tout être humain** a droit, vous avez fait arrêter M. Khedher Haddad, puis pris un arrêté d'expulsion le concernant comme pour « un bandit de grand chemin »...

Aurais-je l'outrecuidance de vous rappeler que ce citoyen sans-papier était salarié en contrat à durée indéterminée, cotisant comme chacun aux différentes branches de la protection sociale et honnête contribuable ?

De plus, dans le bourg de Saint-Sauveur-de-Montagut où exerce cet honorable citoyen, il n'y a pas à ma connaissance de « troubles à l'ordre public » de son fait, bien au contraire !

Le F.J.E.P. Saint-Michel-Saint-Maurice tient à manifester son soutien le plus ferme à M. Khedher Haddad ; il s'insurge contre la répression aveugle des services de l'Etat rappelant des heures sombres et peu glorieuses de notre histoire ; il demande sa régularisation immédiate tant au regard de sa situation professionnelle que de sa situation familiale et il dénonce fermement la politique des chiffres et des quotas qui conduit à des drames humains indignes de notre Pays, terre des « Droits de l'Homme ».

Il vous appartient aujourd'hui, en votre qualité de représentant de l'Etat dans ce département aux traditions ancestrales d'accueil et de résistance, de ne pas trahir ses enfants...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

**Jean-Claude Pizette**



A partir d'aujourd'hui, le Collectif du Comité de soutien ne se réunit plus sous la tente en extérieur, mais dans l'ancienne salle du Conseil Municipal de Saint Sauveur de Montagut (tous les soirs à 18 H 00 comme auparavant).



Le comité de soutien est déterminé à agir pour que Khedher puisse avoir droit au plus vite à travailler.

Des rumeurs laissent à penser qu'une autorisation de travail ne serait pas accordée avant 45 jours par la Préfecture de l'Ardèche !

Cela est insupportable.

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé de mener 2 actions :

- une première action "**Dépôt de bilan symbolique**" de l'entreprise où travaillait Khedher (et qui n'a réouvert qu'il y a quelques jours)
- Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui le peuvent

**le mardi 13 octobre 2009 à 14 H 30**  
**Tribunal de commerce**  
**Place de l'Hôtel de Ville**  
**AUBENAS**

**Soyons nombreux pour exiger le droit au travail immédiat de Khedher !**

Cette action a pour but d'attirer l'attention sur le fait que ne pas autoriser Khedher à travailler, c'est :

- une décision contraire aux droits de l'homme
- mettre en péril une entreprise locale
- ne pas permettre à Khedher de vivre tout simplement : Khedher, par décision de l'Etat français, n'a plus aucun revenu depuis son incarcération le 21 août 2009, soit depuis plus de 6 semaines, et il devrait encore attendre 6 autres semaines, alors qu'il aura bientôt un enfant de sa compagne !

- **une deuxième action** d'envergure pour la semaine suivante....nous en parlerons plus tard.

**Journal Télévisé de France 3 Rhône Alpes du mercredi soir 7 octobre 2009**

Un sujet sur Khedher à quelques minutes du début du Journal télévisé :

[http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=b69a\\_1920&video\\_number=1](http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=b69a_1920&video_number=1)

**Un message important du Réseau Education Sans Frontière RESF 07 Privas**

Recherche d'accompagnants

Nous poursuivons notre accompagnement et soutien aux familles immigrées arrivées sur notre secteur et qui se sont rapprochées de nous.

Plusieurs familles viennent d'arriver.

**Nous cherchons deux personnes volontaires** pour devenir accompagnant(e)s d'une famille : un jeune couple avec enfant.

Si vous êtes disponible et intéressé, merci de nous le signaler au plus vite.

(Mireille PIZETTE : [perpiz@numeo.fr](mailto:perpiz@numeo.fr)

ou Mireille CLUZET : [mireille.cluzet@aliceadsl.fr](mailto:mireille.cluzet@aliceadsl.fr))

Le plus simple est de venir à Privas, à notre prochaine AG du mardi à 18 H 00 à l' Ecole Lancelot.

(petit rappel : les AG sont hebdomadaires et ont lieu chaque mardi à 18 H 00 à l' Ecole Lancelot).

N'hésitez pas à en parler autour de vous et venez nombreux. Nos amis ont besoin de nous !

## Vendredi 9 octobre 2009

Des artistes se proposent pour venir soutenir Khedher :

- un spectacle de 15 minutes, "*Les sans-papiers*", en préalable à une conférence-débat sur le thème de l'immigration
- un groupe de Gospel
- Deux musiciens pour un concert d'orgue et de violoncelle

Nous en reparlerons au prochain point info de Saint Sauveur qui aura lieu lundi soir 12 octobre à 18 H 00

(il n'y a pas de point info ce week end, ni samedi 10, ni dimanche 11 octobre)

### **Rassemblement pour le droit au travail de Khedher à Aubenas, place de la Mairie, le mardi 13 octobre 2009 à 14H30**

40 personnes se sont inscrites ce soir au point Info

Un covoiturage est organisé : rendez-vous à 13 H 00 Place de la Mairie de St Sauveur.

### **vendredi soir 16 octobre 2009 à 18 H 00 au point Info**

Sera abordé l'opportunité ou non de créer une association....





## **Un communiqué de Jean-Claude Amara, de Droits devant !!**

MEMBRE COMITE DE SOUTIEN A KHEDER HADDAD

TEL : 06.07.80.99.59

9 octobre 2009

**KHEDER HADDAD OU LE PARCOURS LABYRINTHE DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS EN FRANCE.**

Article 18 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de juin 1793 \*/ (« Toute personne peut engager son temps et ses services mais elle ne peut se vendre ni être vendue. Sa personne n'est pas une propriété aliénable »)./\*

**LES ETAPES DE LA « RANDONNEE » KHEDER :**

- Juillet 2005 à Mars 2007 : TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS NON DECLARE
- Avril 2007 au 21 août 2009 : TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS DECLARE
- 21 Août 2009 au 19 septembre : TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS INCARCERE
- 19 septembre au 6 octobre : TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS LIBERE ET NON REGULARISE.
- 6 Octobre jusqu'à ??? : TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS REGULARISE ET... INTERDIT DE TRAVAILLER !!!

Kheder n'est pas une exception. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de travailleur(e)s sans-papiers sont piégés dans le double étau de la répression et de la surexploitation.

La majorité d'entre eux payent en pure perte leurs cotisations URSSAF, retraite, ASSEDIC, leurs impôts, subissant depuis 1974 (date de la fermeture des frontières en France) un véritable racket institutionnalisé qui rapporte depuis, chaque année, aux alentours de 2

milliards d'euros à l'Etat français.

On assiste ainsi à ce paradoxe que le labeur de « ces miséreux du monde » sert à financer en partie les retraites et les indemnités de nos travailleurs et de nos chômeurs, sans qu'eux-mêmes puissent espérer en récolter les dividendes.

Les autres, comme le fut Kheder hier et EST INCITE A LE REDEVENIR aujourd'hui, sont CONTRAINTS au travail « ILLEGAL », nombre d'employeurs abusant de cette main d'œuvre docile pour ne pas verser leurs cotisations patronales.

Ce réservoir intarissable de muscles et cerveaux, cette armée laborieuse de réserve, font le bonheur de toute une frange du patronat profitant allégrement de la complicité de lois gouvernementales qui, comme pour Kheder, approvisionnent en permanence ce marché aux esclaves du 3ème millénaire.

Cette collusion entre les pouvoirs économique et politique a un objectif essentiel : mettre en compétition cette main d'œuvre corvéable à merci avec celle des pays dits « d'accueil » (d'écueil !!), la surexploitation de l'une effritant progressivement les droits de la l'autre.

Quant à cette répression qui ne cesse de saper les fondements d'une démocratie souffreteuse, elle n'a de cesse d'être affichée, à grands coups de pub, par les gesticulations des Hortefeux-Besson et consorts qui en usent sans vergogne pour s'en aller ratisser dans les marécages de l'extrême droite.

Ainsi, à travers ce cynisme, cette hypocrisie et cette démagogie, le travailleur sans-papiers n'en finit d'être le gibier privilégié du mercanti et du politicien.

C'est pourquoi, au nom de l'équité et de l'égalité des droits, il n'est d'autre issue, vers laquelle doivent tendre sans relâche nos combats, qu'une régularisation globale de tous les Kheder Haddad d'Ardèche et de France.

DEUX DATES DE MOBILISATION :

**SAMEDI 10 OCTOBRE A 14 H 00 –**

DEPART RUE BAUDELIQUE – **PARIS 18<sup>ème</sup>**

POUR LA REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

MANIFESTATION AVEC LES COLLECTIFS DE SANS-PAPIERS, ASSOCIATIONS, SYNDICATS

ET

**MARDI 13 OCTOBRE A 14 H 30**

POUR LE DROIT AU TRAVAIL DE KHEDER HADDAD

RASSEMBLEMENT AU TRIBUNAL DU COMMERCE

**D'AUBENAS EN ARDECHE**



la pluie tant attendue en Ardèche s'est arrêtée...

### Un message de Pierre Duhamieu

Luisa rentre de Vicenza (Italie) où se retrouvaient des anciens coopérants en Afrique et Amérique latine.

Elle a rapporté cette carte (voir en pièce jointe) que je traduis s'il en est besoin :

**" Nous n'avons pas pu choisir où naître ; nous avons le droit de choisir où vivre".**

**"Dans ma ville, personne n'est étranger"».**

**non possiamo scegliere dove nascere**

**abbiamo il diritto di scegliere dove vivere**

VERONA TORINO MILANO LISA  
 LUCA MARCO  
 GOE ILIR ROMANIA

Ogni individuo ha diritto alla libertà di movimento e di residenza entro i confini di ogni Stato. Ogni individuo ha diritto di lasciare qualsiasi Paese, incluso il proprio, e di ritornare nel proprio Paese. (Articolo 13 della Dichiarazione Universale dei Diritti dell'Uomo)

NELLA MIA CITTÀ NESSUNO È STRANIERO

## **José Chidlovsky**

Dans mon mail du mardi 6 octobre 2009, je vous parlais du réalisateur documentariste José Chidlovsky.

**L'association des cinéastes documentaristes (Addoc) appelle à réagir contre l'interpellation d'un documentariste accusé de délit d'entraide aux sans-papiers, et à signer la pétition de soutien à José Chidlovsky :**

"...L'ensemble de notre profession est concernée par cette atteinte à la pratique d'un genre qui, à notre sens, se fourvoie lorsqu'il se passe d'humanité. Mais, au-delà, nous voyons planer dans cette procédure inédite entravant le libre exercice de notre activité, la menace de poursuites à venir à l'encontre de la libre parole artistique et journalistique. Aujourd'hui, plus qu'un réalisateur, ce sont les libertés de création et d'expression démocratique, qui semblent suspectes d'activité délictueuse et risquent d'être poursuivies." Félicie Robin et Paul Rosenberg

Pour signer la pétition: [http://zadigproductions.fr/?page\\_id=201](http://zadigproductions.fr/?page_id=201)